

Image not found or type unknown



Bocage de comptes bancaires

Par **judith**, le **01/01/2008** à **21:56**

Bonjour
Je m'adresse à vous afin de savoir ce à quoi ma grand mère peut avoir recours.
En effet, à 82 ans, ma grand mère vient de se faire bloquer ses comptes épargne au crédit agricole par sa fille avec qui elle n'a plus aucune relations.
Je précise que cela ne fait pas l'objet d'une décision juridique, elle a toute sa tête.
Sa fille se serait présentée à la banque avec le livret de famille et les numéros de comptes.
Que doit-elle faire pour sortir de cette pénible situation ?
Merci de me répondre
Judith